



Négocier les catégorisations raciales. Une analyse critique des discours sur les tests génétiques de généalogie

Julie Abbou

Département Cultures, Politique, Société, Université de Turin, Italie

julie.abbou@unito.it

<https://orcid.org/0000-0002-1958-6254>

Reçu le 08-01-2024 / Évalué le 25-02-2024 / Accepté le 27-02-2024

Résumé

Le rapport social qu'est la race entretient une relation ambivalente au discours : c'est une assignation de sens se donnant comme prédiscursive. En se concentrant sur les moments où ces assignations, ces catégorisations sont négociées, on peut voir apparaître la race comme un opérateur catégoriel. Les tests génétiques de généalogie, et leurs mises en signification par les entreprises qui les commercialisent et les utilisateurs qui les achètent, constituent un tel moment de négociation. En analysant un corpus de vidéo montrant les réactions à la prise de connaissance de ces résultats, je propose de montrer la pluralité des enjeux et des perspectives interprétatives qui se nouent autour de ces catégories, et les révèlent comme négociables, donc non essentielles.

Mots-clés : catégories, naturalisation, race, récit silencieux, génétique

Negoziare le categorie razziali. Un'analisi critica del discorso sui test genetici per rivelare la genealogia

Riassunto

La razza come relazione sociale ha un rapporto ambivalente con il discorso: è un'assegnazione di significato che si pone come prediscorsiva. Concentrandoci sui momenti in cui queste assegnazioni, queste categorizzazioni sono negoziate, possiamo vedere la razza apparire come un operatore categorico. I test genetici con fini genealogici e la loro interpretazione da parte delle aziende che li commercializzano e degli utenti che li acquistano costituiscono un tale momento di negoziazione. Analizzando un corpus di video che mostrano le reazioni nel momento in cui si prende conoscenza di questi risultati, mi propongo di mostrare la pluralità di prospettive

interpretative che sorgono attorno a queste categorie, e di rivelarle come negoziabili, quindi non essenziali.

Parole-chiave: categorie, naturalizzazione, razza, narrativa silenziosa, genetica

Negotiating racial categories. A critical discourse analysis on generic tests revealing genealogy

Abstract

Race as a social relationship has an ambivalent relationship with discourse: it is an assignment of meaning presenting itself as pre-discursive. By focusing on the moments where these assignments, these categorizations are negotiated, we can see race appearing as a categorical operator. Genetic genealogy tests, and their interpretation by the companies that market them and the users who purchase them, constitute an example of this type of negotiation. By analyzing a corpus of videos displaying the reactions to these results, I propose to show the plurality of issues and interpretative perspectives which are tied around these categories, and reveal them as negotiable, therefore non-essential.

Keywords: categories, naturalization, race, silent narrative, genetics

Introduction

Le rapport social qu'est la race entretient une relation ambivalente au discours. En effet, la notion s'est historiquement fondée sur une entreprise de naturalisation (Guillaumin, 1992), et pour cela s'est donnée comme prédiscursive, tout en étant fondamentalement une opération discursive de catégorisation, qui consiste à assigner simultanément un sens et une place sociale. Ce travail catégoriel se fait la plupart du temps sous la forme d'un récit silencieux. Cependant, comme tout rapport social, il ne se tient pas en lui-même et demande un incessant travail de répétition pour « tenir debout », pour se perpétuer en tant que rapport de pouvoir et rapport de domination, tout en se donnant comme « toujours-déjà-là ». Pour le débusquer comme rapport social, c'est-à-dire comme relation antagoniste entre (au moins) deux groupes sociaux établie autour d'un enjeu, il faut se concentrer sur les phénomènes de racisation, les moments où les assignations se produisent et produisent ces antagonismes. En d'autres termes, sur les moments où les catégories sont discutées, négociées.

Les tests génétiques de généalogie, et leurs mises en signification par les entreprises qui les commercialisent et les utilisateurs qui les achètent, constituent un tel moment de négociation. Avec la mise sur le marché des tests ADN accessibles au grand public dans la deuxième partie des années 2010, s'est développé un type de vidéos particulier. Les entreprises qui commercialisent ces tests proposent à leurs clients de connaître leurs « origines » grâce à un test salivaire. Les personnes qui font ces tests reçoivent ensuite un document établissant des pourcentages d'origine. La publication sur *YouTube* d'une vidéo montrant les réactions à la prise de connaissance de ces résultats est devenue virale (*Google* propose 134 000 résultats vidéo à la recherche stricte « *DNA test results* ») d'abord dans l'espace anglophone, puis dans l'espace francophone.

Ces discours mobilisent et négocient des catégories raciales, à travers une élaboration narrative qui circule du *biologique* au *biographique* (Nelson, 2008). S'y croisent des enjeux commerciaux, politiques et identitaires qui façonnent et sont façonnés par les catégorisations raciales comme technologies sémiotiques. Ces discours sont paradoxaux, puisqu'en négociant des catégories qu'ils considèrent comme naturelles ils les dénaturent, tout en recourant à l'autorité discursive scientifique sur la nature. À partir de ce cadrage théorique, je mènerai une analyse critique d'un corpus de vidéos *YouTube* francophones de « résultats de test ADN » pour montrer la négociation des catégories.

1. La race comme récit silencieux

1.1. Historiciser la race

Si « le système des marques est présent depuis fort longtemps pour accompagner les clivages sociaux » (Guillaumin, [1992] 2016 : 172), son actualisation en termes de race comme outil de classification des individus en groupes peut se retracer à partir du 15^e siècle, avec 3 événements historiques : la *Reconquista* en Europe contre les musulmans et les juifs, le massacre des autochtones en Amérique, et la mise en place au 16^e puis l'institutionnalisation au 17^e siècle de l'esclavage (Brun, Cosquer, 2022).

Illustrant ce passage de la marque à la race, et la simultanée resignification du mot *race*, Guillaumin écrit :

Les nobles marquaient leurs divers groupes familiaux (groupes que l'on nommait alors, du 15^e au 18^e siècle : « races ») par des « armes », représentation qui se portait sur des objets amovibles (...). Au 16^e et 17^e siècle, les galériens, les déportés aux îles, puis les esclaves jusqu'au 19^e siècle étaient marqués par un signe, inamovible lui, inscrit directement dans le corps. (Guillaumin, 2016 : 173).

Ce passage de la marque à la race souligne une permanence et une impermanence. Ce qui demeure est l'association intime de la race avec l'idée de *lignée*, plaçant la généalogie, l'hérédité (et l'héritage, même si les deux concepts ne sont pas équivalents) au cœur de la race. Par ailleurs, une rupture cruciale s'opère avec la *naturalisation* de l'idée de race : le système des marques est « distinct de l'idée de nature, et même en un sens contraire à celle-ci puisqu'il témoigne de l'inscription conventionnelle et artificielle des pratiques sociales » (*ibidem* : 172). Le système de race tel que développé à partir du 16^e siècle, lui, sera au contraire basé sur un principe de naturalisation : « L'idée sociale de groupe naturel repose sur le postulat idéologique qu'il s'agit d'une unité close endo-déterminée, héréditaire, hétérogène aux autres unités sociales » (*ibidem* : 169).

Ainsi, « théoriquement et légalement, la race est censée reposer sur la seule ascendance » (Trépiéd, 2019 : 103), mais cette ascendance en tant que « lignée naturelle » est invérifiable. Pour asseoir cette catégorisation, il faut alors aligner plusieurs classifications : juridique, anatomique, linguistique, etc. : « en pratique, la race était définie au 19^e siècle par d'autres éléments comme l'environnement familial et résidentiel, le comportement social et l'hexis corporelle, la réputation et la profession, le langage et les vêtements : autant de facteurs sociaux » (*idem*). Cette incertitude de la naturalité sera le moteur du racisme scientifique, qui cherchera à prouver dans le régime discursif de la scientificité (notamment de la biologie et de la psychologie) que les groupes sociaux sont fondés en nature.

Les années 1950 vont ouvrir une séquence de discours scientifiques invalidant la notion de race pour les humains, notamment avec le programme de l'Unesco « La Question des races » défendant que le

concept de race n'est pas fondé biologiquement. Cette séquence culminera en 2000 avec le généticien Venter, pionnier du séquençage du génome humain, qui annonce lors d'une conférence de presse à la Maison Blanche que « le concept de race n'a aucun fondement génétique ou scientifique ».

Mais comme le soulignent Ifekwunigwe et al., le « pas de race biologique » qui a été tiré du fait que la race n'était pas une mesure scientifique valable de la variation génétique humaine a eu pour effet pervers d'évacuer le racisme des débats (2017 : 423). Il fallait pourtant constater que le racisme n'avait pas disparu avec l'invalidation scientifique de la notion de race. Comment alors nommer les rapports sociaux structurés sur des distinctions racistes ? Il devenait nécessaire de désigner le postulat idéologique de groupes naturels distincts et les conséquences matérielles de ce postulat. Les sciences sociales ont en ce sens formulé une approche pragmatique de la race qui consiste à pointer « les conséquences matérielles 'des expériences vécues du processus historiquement contingent de racialisation', structurant l'accès aux ressources telles que les soins, l'éducation, le logement » (Nelson, 2008 : 759-760).

1.2. Le paradoxe de l'affirmation prédiscursive

La race – en tant que système de représentations et de contraintes sociale – est donc un rapport social qui se produit et s'actualise en discours. Plus précisément, le système de domination qu'est le racisme produit et mobilise l'objet catégoriel « race » pour distinguer, catégoriser et hiérarchiser les individus. En ce sens, la race est un opérateur catégoriel. Cette catégorisation a pour effet de répartir les corps, les rôles, les activités, les circulations et les accès aux régimes de visibilité et de parole des individus (et de tous les individus). « La race est un signe, dit [Guillaumin]. Or le propre d'un signe, dans la perspective du structuralisme (linguistique par exemple), est qu'il est dans une certaine mesure indépendant du réel : au sens où il est arbitraire, c'est-à-dire en rupture avec le référent réel. Le signifié n'est en effet que la représentation de l'objet, jamais l'objet lui-même. » (Bentouhami-Molino, Guénif-Souilamas, 2017 : 212).

Mais bien que ce travail catégoriel se produise pour bonne part en discours, les catégories distinguées par la race sont, on l'a vu, naturalisées. À l'instar du genre (pensé comme une différence physiologique

fondamentale), et au contraire de la classe (qui dans l'expression même est pensée comme sociale et non physiologique), l'idée de race se fonde sur l'idée de nature. Les distinctions produites par la notion de race sont ainsi souvent pensées comme prédiscursives, comme des distinctions qui préexisteraient à la race et qui seraient occasionnellement resignifiées par cette dernière dans la formation discursive du racisme. Cette inscription dans la nature, prédiscursive, rend l'opération de distinction indiscutable, tout comme la répartition des individus qu'elle assigne. De la même façon, la dénégation de la race comme rapport social rend indiscutable les dynamiques de la racialisation. Seulement les re-significations explicitement racistes de ces distinctions seraient discutables et relèveraient d'un positionnement politique.

J'affirmerai ici au contraire que les opérations de distinction aussi bien que les catégories qui résultent de ces opérations sont en premier lieu discursives, au sens où elles produisent de la signification sociale. Cela ne signifie pas qu'il n'y a pas de corrélats matériels à ces distinctions, mais que ces corrélats ne sont pas signifiants en eux-mêmes. Pour souligner ce caractère discursif, il faut se concentrer sur les moments où cette catégorie indiscutable est néanmoins discutée. Il y a en effet en permanence des controverses, des désaccords et/ou des négociations autour de ce que doit être l'opération catégorielle de racialisation, et donc les frontières des catégories résultant de cette opération. L'observation de ces négociations fait apparaître le caractère discursif de la race, et permet alors de la restituer en tant que rapport social et non plus comme objet de nature. Cette définition discursive entraîne avec elle la possibilité de nommer le rapport de domination mais aussi la possibilité émancipatrice de subvertir l'assignation. Je propose en ce sens de m'intéresser au caractère discutabile de la race pour faire apparaître son caractère opératoire. Cette définition discutabile a le mérite de sortir la race des cosmogonies, des régimes de vérité ou du silence, des ontologies, pour la placer sur le terrain fondamentalement politique de l'axiologie.

Sortir la race de l'empire prédiscursif la révèle alors comme un récit silencieux : des opérations de catégorisation, geste fondamentalement discursif, ont été naturalisées au point d'en effacer la dimension discursive. L'assignation de sens au monde – le récit – continue d'être produite, mais

si silencieusement qu'on ne peut pas le contredire. Ces récits silencieux reposent sur une fiction catégorielle¹ (O'Toole, 2019) : « Des notions de race et de sexe, nous pouvons dire qu'elles sont des formations imaginaires, juridiquement entérinées et matériellement efficaces. » (Guillaumin, 2016 : 179). Ainsi, au fondement de la domination raciste se trouve un geste discursif paradoxal : son affirmation comme prédiscursive.

Si elle n'a pas de raison d'être naturelle, morale, ni rationnelle sinon la volonté systématisée de catégoriser, il est donc nécessaire pour la faire exister de la réaffirmer sans cesse, de la réitérer. Comme Butler l'a bien montré pour le genre, cette réitération se fait sans énoncé original, avec une infinie variété. Elle connaît des ajustements qui la font apparaître. Si cela arrive généralement lors de ses reconfigurations socio-historiques (telle l'élaboration des critères raciaux aux États-Unis pour prendre le relais de l'organisation de la société esclavagiste, Jacoby, 2018), cela peut également arriver plus ponctuellement, comme stratégies politiques de résistance (à chaque fois qu'une assignation raciale est contestée individuellement ou collectivement), comme négociations individuelles (par exemple dans des assemblages non évidents des traits habituellement mobilisés ensemble pour catégoriser racialement tels que la couleur de peau, la culture, la nationalité, la langue, etc.) ou encore quand l'évidence de la catégorie dominante perd son évidence et nécessite d'être explicitée (par exemple les énoncés autour de « devenir blanc », que ce soit dans le discours de militants blancs rencontrant la question de l'antiracisme sur le registre de la prise de conscience, ou l'élaboration des argumentaires du « racisme anti-blanc »). De même que le genre demande un incessant travail de répétition pour « tenir debout », la race doit elle aussi être sans cesse réitérée pour se perpétuer en tant que rapport de pouvoir et rapport de domination. À sans cesse dire la race, il arrive alors qu'on rompt l'évidence qui devait aller de soi.

Lorsque le travail catégoriel racial (l'élaboration de la fiction catégorielle) devient audible, il apparaît comme à la fois structurant et tumultueux. Structurant car il révèle la race comme rapport de domination

¹ Cette dimension fictionnelle ne la rend pas pour autant fictive, et n'atténue pas ses conséquences matérielles, sa capacité d'assujettissement comme sa participation à la subjectivation.

et de pouvoir. Mais tumultueux, cependant, car il n'est pas indiscutable (et donc non plus hégémonique) et comporte des brèches, qu'elles soient des enrayages accidentels ou des résistances assumées.

2. Les tests génétiques de généalogie

Je m'intéresse ici à une matérialisation spécifique de la catégorisation raciale : celle des tests génétiques généalogiques (ou tests autosomiques). Ces tests sont des services commercialisés par des entreprises qui proposent de fournir un portrait des ascendants basé sur un relevé génétique. Très rapidement après la publication de la séquence du génome humain en 2001, des entreprises de biotechnologies principalement basées en Amérique du Nord et en Europe se mettent à commercialiser de tels services dès 2003 (Nelson 2008, Abel 2020). En 2007, 460 000 personnes ont déjà acheté des services de test. En 2019, cela concerne plus de 15 millions de personnes dans le monde, affirment Vogt et Stoeklé dans une tribune du *Monde* de 2019². « À ce jour, on estime que 30 millions de kits de test d'ancêtre personnalisé ont été réalisés au niveau mondial » (Abel, 2020 : 191).

Ces entreprises ont des stratégies de récolte des données évolutives. *MyHeritage*, fondé en 2003, à Tel Aviv, offre d'abord un service de généalogie (non génétique) gratuit pour alimenter la base de données puis devient payant quand celle-ci est assez conséquente. En 2015, *MyHeritage* a atteint 6,3 milliards de données historiques, 80 millions d'utilisateurs inscrits, et 42 langues disponibles. *MyHeritageDNA*, le service de test génétique, est alors lancé en 2016³. Dans un premier temps, le service génétique est très onéreux, organisant la rareté du produit : à sa création en 2006, 23&Me commercialisait son test à 999\$, mais en 2012, les prix chutent jusqu'à 99\$ pour un test. Au moment de la rédaction de cet article, ils coûtent 39€ chez *MyHeritage*. « En 20 ans, les tests génétiques de

² Vogt G., Stoeklé H.-C. « Il faut faire émerger une génétique 2.0 à la française » *Le Monde* (Tribune) du 29 janvier 2019. https://www.lemonde.fr/idees/article/2019/01/29/il-faut-faire-emerger-une-genetique-2-0-a-la-francaise_5415949_3232.html [consulté le 7 janvier /2024].

³ <https://fr.wikipedia.org/wiki/MyHeritage> [consulté le 7 janvier /2024].

généalogie sont ainsi passés d'un marché de niche à une industrie mondiale multi-millionnaire, menée par des sociétés géantes de généalogies et des entreprises de biotechnologie » (Abel, 2020 : 191), avec un marché évalué à 22 milliards de dollars en 2024 (Vogt, Stoeklé, 2019).

En France, ces tests sont interdits par la loi. Mais leur commercialisation se faisant principalement sur Internet, certaines entreprises comme *MyHeritage* investissent le marché français, comme en témoigne le nombre important de partenariats que la marque noue avec des youtubeurs français ou basés en France.

La valeur scientifique de ces tests est rapidement questionnée par les chercheurs en génétique. Dans un article de 2016, trois généticiens, Jobling, Rasteiro et Wetton « traduisent » pour un public de sciences sociales les critiques adressées à ces tests du point de vue génétique. Le recours à la génétique par les entreprises de tests autosomiques repose sur une confusion d'échelle. La publication de la séquence du génome humain par Dennis, Gallagher et Campbell (2001) était surmontée d'une citation de la Déclaration universelle du génome humain et des droits humains, déclarant « Le génome humain sous-tend l'unité fondamentale de tous les membres de la famille humaine ». Par ailleurs, la génétique légale s'appuie sur le fait que chaque génome humain est unique, différent en moyenne de 0,1 % et permettant de distinguer entre des individus avec un important niveau de certitude. « C'est quelque part entre ces deux niveaux – l'unité des espèces et l'unicité de l'individu que se situe le problème » (Jobling et al., 2016 : 143). Les sociétés de tests s'engouffrent dans cette confusion d'échelles en proposant un niveau intermédiaire. Mais « les tests proposés par les entreprises sont intrinsèquement peu fiables et, loin d'être objectifs, ils sont motivés par des préjugés culturels établis. Les tests réifient la race dans l'esprit de nombreux consommateurs comme un phénomène biologique, et fournissent des liens apparents avec des populations existantes ou éteintes (...) avec une certitude injustifiée. » (*ibidem* : 157). Dans la littérature scientifique grand public, l'identification de clusters génétiques a été comprise comme le support biologique à l'idée de l'existence de grandes races humaines, « du même type que celles proposées (...) au 18^e siècle, et qui ont préfiguré les classifications des théories raciales du 19^e siècle » (*ibidem* : 148). Ils ajoutent également que la question de la localisation

relève du fantasme : « l'affirmation selon laquelle tous les ancêtres [des consommateurs] peuvent être retracés jusqu'à un petit endroit ne peut être prise au sérieux – le "foyer génétique" est imaginaire » (*ibidem* : 153).

Il faut donc considérer ces tests et leurs résultats comme l'interface de catégories que choisissent de mobiliser des entreprises (hors de toute validité scientifique) et leurs client.es, et ne pas céder à l'imaginaire d'une réalité génétique qui serait plus ou moins bien nommée. Il n'y a que des correspondances statistiques établies au sein de bases de données, qui sont par la suite nommées pour faire catégorie, selon des critères tout à la fois marketing et idéologiques.

Cependant, pour infondées en nature qu'elles soient, ces catégories ont néanmoins des effets sociaux. Des travaux ont montré les types d'arguments mobilisés par les suprémacistes blancs états-uniens pour délégitimer les résultats de test ADN qui ne correspondent pas à leur identité et pour élaborer des contre-récits identitaires (Panofsky, Donovan, 2019). D'autres travaux ont montré de quelles façons ces tests pouvaient conduire à des changements d'identité, lorsqu'il existe une aspiration préexistante à ce changement identitaire (Roth, Ivemark, 2018). Ces tests ont aussi pu jouer un rôle important pour « reconstruire les histoires de groupes qui ont subi des formes de traumatisme collectif, comme des expériences d'esclavage, de guerre, de génocide et de migration forcée, qui ont conduit à la rupture des liens de parenté et à la perte d'identité » (Abel, 2020 : 193-194).

Se croisent donc ici des enjeux commerciaux, politiques et identitaires. À ce titre, ces tests génétiques sont des technologies sémiotiques, qui s'appuient sur différentes formations discursives, au sens foucauldien (2008) du jeu des règles qui déterminent – dans une culture – l'apparition et la disparition des énoncés, leur rémanence et leur effacement, leur existence paradoxale d'événements et de choses, contraignant ce qui peut ou doit être dit, selon le positionnement idéologico-social de l'instance énonciative. Du point de vue de l'analyse, cela signifie qu'on ne peut saisir les discours que dialogiquement enchâssés les uns dans les autres. Les propositions catégorielles des entreprises sont assemblées, évaluées, partiellement validées ou réfutées par les utilisateurs, c'est-à-dire qui sont prises dans une resignification.

C'est cette flexibilité interprétative, ces perspectives divergentes (qui ne sont pas nécessairement conflictuelles) que je propose d'analyser dans la partie suivante. Différents acteurs (entreprises privées qui cherchent à tirer autorité du discours scientifique grand public ; « chercheurs de racines », qui mobilisent des discours historiques ou contemporains basés sur les mythes de l'identité nationale ou sur des réappropriations politiques ; dans une moindre mesure spectateurs) vont interpréter des catégories et des contrastes entre catégories génétiques. La dissonance ou la surprise exprimée par les youtubeurs rend visible et discutable le système catégoriel. Ce questionnement, quelle qu'en soit l'issue, est ainsi une défaillance d'un système de classification qui se donne pour transparent, évident et non discutable.

3. Présentation du corpus

Mon corpus est constitué de 24 vidéos d'annonce de résultats de test génétique d'ancêtres. Il s'agit de personnes ayant acheté les services de l'une des entreprises de tests génétiques, tels que *MyHeritage*, *23&Me* ou *AncestryDNA*, et qui produisent une vidéo dans laquelle les résultats reçus sont commentés.

La recherche s'est faite sur *Google* année par année. J'ai sélectionné les vidéos en français apparaissant sur la première page de résultats de *Google* (30 résultats par page). J'ai écarté les vidéos concernant les tests génétiques de paternité et de personnalité, les vidéos concernant des questions médicales et les vidéos relatives à la criminologie et n'ai conservé que les vidéos de personnes ayant fait un test génétique pour « découvrir leurs origines ».

Alors qu'aux États-Unis on trouve des couvertures médiatiques du phénomène depuis 2003 (Nelson, 2008), dans l'espace francophone, la première vidéo est une vidéo canadienne qui circule en 2016. Et c'est en 2018 et 2019 que ce type de vidéos explosent (pour chacune de ces années, une dizaine de vidéos figurent en première page des résultats) avant de décliner en 2020.

Les personnes tournant les vidéos sont majoritairement localisées en France (19 sur 24), 2 sont au Canada francophone, 1 en Turquie, 1 en Belgique, 1 vidéo ne fournit pas cette information. Les vidéos durent entre 5 et 19 minutes et totalisent 11,5 millions de vues⁴. Il faut noter qu'une partie des vidéos sont des partenariats entre les entreprises de test génétique et les youtubeurs. Enfin, certaines vidéos sont faites par une seule personne, et d'autres sont collectives, avec plusieurs configurations : couple, amis, père et fille, groupes de journalistes, chroniqueurs radio, etc.

J'ai travaillé sur des vidéos uniquement francophones pour documenter de quelle façon des discours sur les catégories raciales sont mobilisés dans l'espace francophone. Si de nombreux travaux existent sur l'espace anglophone (principalement états-unien), les spécificités francophones, et notamment françaises et québécoises, des significations et des usages discursifs de la race restent à renseigner.

4. Interpréter les gènes : une analyse discursive de la race

Je commence par présenter les catégories telles qu'elles sont mobilisées par les entreprises, avant de montrer comment elles sont resignifiées par les youtubeurs.

Les entreprises n'ont pas toutes la même nomenclature, mais on peut rassembler les catégories qu'elles mobilisent. J'ai relevé 80 catégories sur l'ensemble du corpus, extrêmement hétérogènes :

- Des noms de continent ou de grande région du monde : *Afrique, Asie, Europe, amérindien/indien d'Amérique, Moyen-Orient, Afrique du nord, Afrique sub-saharienne* ;
- Des noms de nation : *Algérie, Allemagne, Bénin, Cameroun, Chine, Congo, Finlande, France, Grande-Bretagne, Grèce, Guinée, Indonésie, Irlande, Italie, Kenya, Libye, Malaisie, Maroc, Nigéria, Philippines, Roumanie, Russie, Sierra-Léone, Soudan, Togo, Vietnam* ;

⁴ La vidéo de Squeezie, youtubeur à succès, totalise près de 7 millions de vues à elle seule. Les 23 autres vidéos se partagent 4,5 millions de vues, avec une moyenne de 500 000 vues.

- Des noms de peuple ou de région : *yorubaland, nilotic people, peuple des balkans, manlike, sarde, toscan, italien du nord, italien du sud, celtes, bretons, bantous d'Afrique du sud-est, méso-américain, sud de la Chine* ;
- Des noms de religion : *juifs séfarades, juifs ashkénazes* ;
- Des noms renvoyant à des périodes historiques : *chasseurs-cueilleurs d'Afrique centrale du Sud, coureurs des bois, colons français le long du fleuve Saint-Laurent* ;
- Des catégories présentées comme des premières étapes de l'humanité : *chasseurs-cueilleurs, agriculteurs précoces, envahisseurs de l'âge de bronze / indo-européens*.

Il faut ici remarquer plusieurs choses à propos des catégories nationales. Le fait de mobiliser des noms de nations, et tout particulièrement de nations jeunes issues de guerres d'indépendance, aux côtés de noms de peuples ou de régions entretient une confusion entre la nation comme entité politique et le peuple comme entité culturelle/civilisationnelle.

Ensuite, la moitié des nations qui sont nommées sont des pays africains, qui côtoient des classifications préhistoriques. Il faut y voir ici une classification qui repose sur une lecture de l'Afrique renvoyant à l'imaginaire du peuple, de l'ethnie et de la tribu (vs. des États-nations européens), et en lien direct avec les catégories pré-historiques, produisant ici une signification an-historique de l'Afrique. Ce flou des échelles chronologiques est permanent dans les classifications, renvoyant tantôt à l'histoire de l'humanité tantôt à l'histoire personnelle. En contraste, le détail des régions européennes, en particulier pour l'espace italien, surprend par sa précision : cohabitent les catégories « Italie du nord », « toscan », « Italie du sud » d'une part et « chine du sud » d'autre part, des échelles géographiques extrêmement hétérogènes. Ainsi, très peu de pays européens sont nommés, mais la spécification régionale est très détaillée pour ces pays.

Enfin, le fait de trouver les catégories religieuses (juifs séfarades et juifs ashkénazes) dans des classifications génétiques rappelle à la fois les plus mauvaises heures du tout génétique à la recherche du « gène de » (le gène de l'homosexualité ou le gène de la délinquance) mais aussi le nazisme qui cherchait à fonder biologiquement les catégories religieuses d'une part et

civilisationnelles d'autre part. Il faudrait donc comprendre de ces classifications une sorte d'équivalence jamais tout à fait formulée, mais suggérée, entre peuple, nation, religion et qui serait inscrite génétiquement dans le corps des individus.

Si on se penche maintenant sur les discours tenus par les youtubeurs et youtubeuses sur ces « résultats », on voit un petit nombre de trames narratives. La séquence est codifiée émotionnellement : les vidéastes sont très excités de découvrir les résultats, ils sont très surpris au moment de la lecture de ceux-ci, ils sont enfin contents d'avoir fait cette expérience. Je m'intéresserai ici aux justifications des moments de la surprise, comme trace de la défaillance du caractère indiscutable de la race. Cette défaillance n'implique pas que l'ensemble du dispositif soit disqualifié, mais elle rend visible la fabrique catégorielle.

4.1. Gène, nation et famille

Chaque personne reçoit au moins quatre catégories. À l'exception de deux personnes, tous et toutes sont surpris par au moins une de ces catégories. Le travail discursif qui va s'en suivre correspond à une justification de la catégorie surprenante. Trois types d'explication peuvent alors se produire, parfois en prenant le relais les unes des autres.

Le premier consiste à chercher à faire coïncider l'histoire familiale et le résultat du test, en ajustant l'histoire familiale si nécessaire :

(1)

a) Finalement, un des plus grosses surprises a été que lors de mes recherches, j'arrivais jusqu'à 1500-1600 à retrouver des ancêtres français notamment bretons et normands finalement ces mêmes personnes 500 ou 1000 ans plus tôt étaient britanniques

b) on voit que c'est concentré autour de la Turquie, de la région Méditerranéenne, du nord de l'Afrique un peu du Moyen Orient tout va bien c'est bon je suis bien la fille de mes parents

c) je suis fière de ma mère ça veut dire qu'elle a des gènes assez imposants.

d) je pense que ma mère c'est Europe du Sud Ouest elle est très bronzée ma mère.

Lorsque la mise en conformité des deux récits est impossible, la plupart des vidéos vont se faire primer le discours biologique sur le discours biographique, en identifiant un mensonge familial : la vérité du test peut primer sur la vérité du récit familial.

(2)

a) You have to tell now who is the African (...) Mon père il est censé être 50 % français et 50 % norvégien (...) Ma grand-mère est 100 % française elle est censée être très très très française en principe (...) Quelqu'un a menti sur l'arbre généalogique

b) on a juste envie de savoir si les origines qu'on pense avec nos parents tout ça sont réelles ou pas

c) j'appelle mes parents tout de suite pour leur demander qui est l'italien

d) – Il y a pas 1 % autochtone (...) finalement il y a des fausses histoires dans nos familles

Il n'y a que trois vidéos qui inversent la preuve. Les deux premières considèrent l'analyse ADN comme une enquête qui peut réussir à découvrir une vérité, qui n'est pas génétique en elle-même :

e) ils ont réussi à découvrir que je suis marocaine

f) Ils ont trouvé la région d'où je viens qui est Trabzon je vous ai dit que ma mère elle est de Trabzon

Ici, c'est l'entreprise qui est mise à l'épreuve et qui doit, pour réussir le test, fournir des informations convergentes avec le récit biographique existant. La troisième montre une mise en concurrence du récit familial et du récit génétique, au point qu'on ne sait plus très bien lequel est censé être le référent de l'autre :

g) – C'était quoi déjà tes origines ?

– En vrai ?

– Mais là c'est le vrai

Le deuxième type d'explication est de type historique. On va chercher dans des représentations historiques et préhistoriques – si possible prestigieuses, quitte à remonter à plusieurs milliers d'années – l'explication de la présence d'une catégorie :

(3)

a) finalement ça fait du sens que j'ai du sang grec italien en gros c'était de l'empire romain qui s'est un petit peu baladé ben tu m'étonnes les portugais c'est un peu la même chose c'est pour ça que potentiellement avec les 2% de sang du nord de l'Afrique du Maghreb et peut-être un peu arabe ben en fait c'est certainement parce que les portugais et les espagnols ils ont été un peu se balader

Ici, les représentations historiques de l'Antiquité servent à ce locuteur à « blanchir » la présence de la catégorie *Afrique du Maghreb* ou *Arabe* en le plaçant comme descendant occidental qui porterait les traces de conquêtes impériales passées.

b) l'Afrique logiquement avec la colonie les Antilles tout ça c'est logique aussi

c) il y avait un empire yoruba avec des rois c'était une civilisation florissante et c'est une de celle qui a payé le plus lourd tribut à l'esclavage

d) – on est venu s'établir dans la vallée du Saint-Laurent (...) il y avait peut-être une très bonne raison de vouloir être ici je sais pas s'il y avait une famine dans ces années-là ou s'ils voulaient être plus indépendants

– ben il y avait des problèmes politiques (...) en Nouvelle France il y avait l'opportunité de repartir à zéro

e) les peuples ont été croisés métissés on a tous des marqueurs et ça remonte à des centaines voire des milliers d'années et on garde ces marqueurs là en nous

f) je pense qu'à la limite on peut tous se retrouver des racines jusqu'en Afrique, là

g) du coup ben c'est plutôt en concordance avec les tracés migratoires ethniques quoi donc euh on part d'Afrique puis tac tac tac on passe vers ces coins-là [asie de l'ouest] puis donc au final les plus bas les plus anciens c'est euh voilà c'est ceux qui sont sur le trajet

On voit dans le recours à l'argument historique une tendance à penser les mouvements en termes contextuels (colonisation, esclavage, déplacement de population, migration spécifique) et une autre tendance à penser en termes universels (peuplement de la terre, etc.).

Le dernier type d'explication est de type essentialiste, dans lequel on relie des intérêts personnels à une cause ancestrale, originelle. Le résultat du test est validé par le sentiment d'être « connecté » avec la catégorie.

(4)

a) hé je suis peut-être un petit peu maghrébin mon pote parce que c'est surtout la zone Algérie Lybie Maroc Sahara, ce qui tombe très bien je viens d'y aller je me sentais un peu chez moi je t'avoue

b) je comprends maintenant j'ai vraiment une attirance vers le sud (...) j'ai toujours été intéressée par les cultures du sud en fait les cultures africaines et voilà vous voyez peut-être inconsciemment c'était par rapport à mes origines lointaines

c) j'ai une petite attache pour les pays d'Afrique de l'ouest donc je suis vraiment contente d'être à 16%

d) j'ai 9,9 % d'origine du peuple des balkans stylé en fait c'est bizarre parce que c'est là que je me suis rendue en vacances ou en week-end ces derniers mois (...) non mais ce que ça peut vouloir dire c'est que c'est pas les promotions de train ou d'avion qui m'ont poussée à faire ces choix de destination là mais mes origines ethniques

e) mon petit côté nomade c'est peut-être un petit côté touareg on sait pas

f) je suis à 38 % anglaise (...) ça expliquerait peut-être pourquoi j'ai toujours eu envie de vivre en Angleterre

Nelson résume : « Les résultats des tests n'ont de valeurs pour les "chercheurs de racines" que dans la mesure où ils peuvent les déployer dans la construction de leurs biographies individuelles et collectives. Les chercheurs de racines alignent leur *bio* (au sens biologique) et leur *bio* (au sens biographique) d'une façon qui a du sens pour eux. Ces utilisateurs de généalogie génétique interprètent et emploient leurs résultats dans un contexte d'expérience personnelle et de politique des identités historiquement formée. » (2008 : 761-762) Mais ces alignements ne sont pas à sens unique : on peut faire primer le biologique sur le biographique, mais également l'inverse, et cet alignement biographique/biologique peut se faire à différentes échelles : individuelle, familiale, socio-historique ou même en termes d'espèce humaine.

4.2. Faire de l'identité avec l'altérité

Ces différentes explications sont ponctuées d'une polarisation entre identité et altérité, principalement sous deux formes. La première forme est la blague raciste :

(5)

- a) 17% péninsule ibérique je pourrais inviter mes potes à manger de la morue
- b) papa il est blanc comme un cul du coup c'est la serbie
- c) – roumain ? et ben toi pas donner argent c'est normal
– je vais être plus généreux maintenant (...) si je croise un mec au feu rouge famille
- d) 1% Asie c'est pour ça que tu sais manger avec les bâtons [les baguettes]

La seconde forme de fabrique de l'altérité est l'exotisme.

(6)

- a) *j'avoue je serais un peu déçu si j'avais pas un petit peu de sang je sais pas mongol ou peu un chinois*
- b) *je suis à 98 % européen, je t'avoue que je suis un peu déçu je croyais que j'allais un peu plus voyager que ça dans mes ancêtres (...) et j'ai 2% de sang africain voilà un petit peu d'exotisme*
- c) *je trouve ça sexy d'avoir pas mal d'Italie en moi*
- d) *ma seule crainte en fait c'est que les résultats me disent que je suis à 100 % française c'est pas une crainte mais je serais juste un peu déçue parce que j'aurais rien à raconter*

Cependant, comme on l'a vu dans l'extrait (2a), l'altérité doit être contenue sous un certain seuil, de façon à rester exotique, et ne pas produire de basculement identitaire. Ce seuil dessine un marché des identités, ou un marché des origines, dans lequel les catégories sont hiérarchisées dans un but de fabrique identitaire. Si pour une locutrice, *13 % africaine* participe à la faire *citoyenne du monde*, pour une autre, l'apparition de la catégorie *soudanaise* va lui faire relativiser la validité du test plutôt que d'intégrer cette information dans son récit de lignée :

- (7) *j'ai du sang soudanais du soudan c'est cool moi ça me va (...) bon, ben j'accepte ça comme c'est mais bon [à l'issue de cette phrase, s'affiche à l'écran : on m'a dit que les hommes ont plus de chance d'avoir des résultats complets que les femmes à cause des chromosomes]*

Pour une troisième locutrice, c'est le pourcentage qui cause la perturbation de son récit identitaire :

(8) 74,2 % sud de la chine voilà tu es vachement vietnamienne 74,2 % tu vois même pas 51%
– ça me perturbe [elle prend son visage dans ses mains]

Enfin, pour certains locuteurs, c'est l'Europe la valeur haute de ce marché des identités originelles :

(9)

a) en fait moi je suis descendant de tous les grands empires européens où les mecs ils se sont un petit peu mélangés de force (...) je suis un résultat de toutes les batailles d'Europe

b) je suis 100% européenne

c) Je suis choqué j'ai pas d'Europe *de France, il y a un truc qui va pas

d) moi j'ai que trois – toi t'es presque pure hein ? – ah je suis presque pure 80 % Europe ! [rires] presque pure

Il est difficile de dire dans quelle mesure la catégorie « Europe » est significative pour les locuteur.es ou si elle est induite par la base de données. En effet, en regardant les vidéos chronologiquement, on voit que la catégorie « France » (sous quelque forme que ce soit) n'est jamais proposée dans les premières vidéos, puis elle le devient de plus en plus au fil du temps. En effet, à cause de l'interdiction de tests en France, les compagnies ont dans un premier temps moins de données et ne font pas de groupes qui correspondent à l'espace géographique de la France métropolitaine. Ils ne mobilisent donc pas cette catégorie. Pour des raisons commercialo-légales, le nationalisme encouragé par ces entreprises – qui font commerce de la célébration des identités – passe alors par une identité occidentale plutôt que française.

4.3. Des gènes au sang et au sexe

Je m'intéresse dans cette section aux dénominations de ces résultats génétiques. Si la plupart des sites où sont présentés les résultats parlent d'appartenance ethnique, pour la plupart des locuteurs et locutrices, il s'agit d'origines, d'ancêtres, de racines, de descendance, voire de *background*. Il s'agit de pouvoir fantasmer, dans un récit familial, d'où l'on vient⁵ :

⁵ C'est nous qui utilisons le caractère gras.

(10)

- a) donc en fait **je viens** de partout
- b) un test qui va me permettre de savoir de quel pays **je viens**
- c) ils montrent un courbe comme si **on était venu** en avion mais euh [rires]
- d) de quelle région du monde **vient votre famille**

Mais un certain nombre de vidéos vont amener cette question de la lignée sur un terrain qui fonde en nature les catégories raciales. Sa forme la plus frappante est peut-être l'emploi extrêmement récurrent de la mention du sang :

(11)

- a) j'ai 17 % de sang espagne portugal
- b) tu as du sang yoruba
- c) mais je suis pleine de mélange dans mon sang [en se caressant l'intérieur du bras]
- d) on vient de découvrir que Julien avait du sang juif ashkénaze et viking
- e) il a du sang de divas, de yozgat, de tokhat tout ce coin-là
- f) la majorité de mon sang est italien grec

Et l'emploi définitoire des pourcentages :

(12)

- a) Je suis à 59 % européenne et à 39 % du moyen-orient
- b) je suis vraiment contente d'être à 16 %
- c) tu es vraiment français à 54,3 %
- d) mine de rien j'ai 10,9 % de Peuples balkans
- e) Près de 5 %, 4,9 % de sang européen

On voit bien, à travers ces deux derniers jeux d'extraits une vision quantifiable de l'identité et de l'origine. Cette quantification se mesure matériellement via le relevé génétique et symboliquement via la notion de sang. Le mot « race », selon Guillaumin (2016 : 203-204), « a eu d'abord un usage très précis et déterminé, celui de famille, plus exactement encore de filiation familiale. (...) De la famille légale, restreinte et noble, le terme en est arrivé à être utilisé pour de vastes groupes d'hommes auxquels l'attribution d'un trait physique commun allait être le prétexte à les désigner comme un *tout*, ce tout étant nommé 'race' ». Le corpus présenté ici montre bien la présence encore active de ce double sens de la lignée, qui

va de la famille restreinte à de vastes groupes d'hommes, dans l'utilisation de la notion de sang. En ce sens, Haraway postule la race comme « la définition des rapports de lignée et de filiation ». Dans l'Europe et les États-Unis du 19^e et 20^e siècle, écrit-elle, « les termes de filiation et de race ne permettaient guère de maintenir beaucoup de distinction entre les prolongements linguistiques, nationaux, familiaux et physiques qu'ils impliquaient » (Haraway, 2007 : 246).

L'indistinction entretenue par les entreprises sur les échelles de temps (parle-t-on de ses arrière-grands-parents ou du peuplement humain de la terre ?), et renforcée par des catégories empruntant autant à l'espace (d'où je viens ?) qu'au temps (les chasseurs-cueilleurs ou les colons le long du Fleuve Saint-Laurent) et par une grande hétérogénéité catégorielle (continent, nation, région, religion) montre bien qu'il n'est pas question de repérer des mouvements de population, mais bien de faire commerce de l'idée de lignée comme quelque chose où se confondent histoire familiale et histoire des populations. Faire commerce de la race, donc. Et si lignée il doit y avoir, alors « la présence du sang impliqu[e] celle du sexe », écrit Haraway (2007 : 246). Et on voit en effet dans le corpus, la question apparaitre, sous forme de flirt, de viol ou d'adultère :

(13)

- a) *ouais ben ils peuvent avoir flirté avec des autochtones sans nécessairement avoir des descendants*
- b) *ils ont eu 2-3 mélanges peut-être un peu forcé, c'est souvent un peu le cas, il faut pas le nier*
- c) *Quelqu'un a menti sur l'arbre généalogique*

4.4. Justifier la catégorisation raciale

Mais aussi lucratif que soit le commerce de la race, il nécessite un habillage *marketing* qui le dédouane de tout racisme. Pour cela, deux arguments vont être déployés : l'argument de la preuve scientifique, et celui de la bonne moralité. L'argument scientifique consiste à affirmer que ces distinctions existent en elles-mêmes. Comme le répètent à l'envi les youtubeurs sponsorisés, plus la banque de données est grande, meilleures sont les résultats. Les catégories elles-mêmes ne sont jamais sujet à discussion. Elles sont présentées comme préexistantes, la génétique étant

la promesse d'une enquête sans erreur. Pour cela, il faut que les catégories soient indiscutables, prédiscursives. La génétique ne discute pas.

Les entreprises vont alors fournir un récit libéral positif de la race, dans un plan de communication habile. En 2016, une compagnie danoise de comparatif de vols, Momondo, produit une vidéo publicitaire intitulée *The DNA Journey*⁶. Dans la vidéo, les participant.es font un test ADN dont les résultats bousculent leurs préjugés nationalistes. L'argument de l'ouverture, de la prise de conscience des bienfaits de la diversité ne va dès lors plus cesser d'être mobilisé :

(14) Aujourd'hui, je suis fière de vous dire que je suis anglaise, irlandaise, vikings, normande, indienne, portugaise, chinoise, africaine, en gros je suis 100 % réunionnaise et 100 % citoyenne du monde (...) c'est sympa parce que ça nous permet de garder l'esprit ouvert et tolérant sur autrui et nos voisins.

(15) à la base ils ont fait ce test pour entre guillemets prohiber le racisme pour faire passer un message de paix puisqu'il y a plein de personnes qui disaient par exemple les anglais qui aimaient pas les irlandais puis en fait il s'est avéré qu'ils étaient irlandais pareil pour les juifs et les arabes donc en fait ils ont découvert qu'ils étaient qu'ils faisaient partie de l'autre ethnie donc voilà

(16) Je pense que je l'offrirai même pour Noël à des proches d'autres générations qui sont un peu plus étroits d'esprit on va dire et qui pensent qu'ils sont franco-français et moi je trouve que c'est super intéressant de montrer que les gens viennent pas forcément du pays où ils habitent pour pouvoir un petit peu ouvrir les esprits

(17) bon ben comme quoi il faut pas détester son voisin on se construit une identité pendant trente ans puis en fait on se rend compte qu'on a un peu de tout quoi

En couplant les deux arguments, il s'agit de dire que la distinction existe en elle-même, mais que l'on peut en faire quelque chose de moralement valorisable.

Conclusions

En travaillant sur des espaces sociaux qui, bien qu'ils aient été vécus, restaient impensés, les historiens des *borderlands* ont porté « une attention

⁶ <https://www.youtube.com/watch?v=tyaEQEmt5ls> [consulté le 7 janvier /2024].

en éveil envers les contingences et la négociabilité des catégories sociales », les identités de circonstances et les ambiguïtés du pouvoir (Hämäläinen, Truett, 2011). Ces décalages théoriques et méthodologiques permettent de voir apparaître la fabrique de catégories sociales qui ne sont pas données d'avance, et de travailler ces décalages ou ces porosités avec, pour matière première, des textes et discours.

L'analyse socio-discursive a tout intérêt, me semble-t-il, à partager cette approche contingente des catégories négociables et des identités de circonstance. En s'inspirant librement de Coseriu, il s'agit de travailler sur le passage entre les trois niveaux que sont le système (ou structure, comme milieu réglant les conduites des sujets et leur attribuant des conditions matérielles d'existence), la norme (comme un ensemble d'auto-et hétéro-représentations constituant les sujets) et le discours (comme énoncé singulier actualisant ou comme formation discursive). En travaillant simultanément sur l'articulation entre ces niveaux et la façon dont ils se co-construisent, on peut voir apparaître la tension entre le régulier et le singulier, entre l'assignation et la capacité d'agir notamment, mais aussi des cartographies inédites : des convergences entre des discours a priori antagoniques, des lignes de ruptures invisibles ou encore des cohabitations hybrides.

En observant ces zones de brouillage, d'hétérogénéité, d'impureté du récit racial, là où la race se dénature, on peut repérer sa dimension premièrement discursive pour signifier des rapports de pouvoir, son caractère simultanément muable et immuable, tel le signe de Benveniste (1966), mais aussi son caractère simultanément oppressif et résistible, c'est-à-dire discutable.

On a vu, à travers l'analyse de corpus que les locuteurs et locutrices négocient les définitions de la race, entre mémoire de la loi (notamment la mémoire coloniale française), mythes nationaux et civilisationnels (avec les appels aux empires, à la nationalité et au langage), technoscience (avec la génétique), expérience de l'assignation, projection identitaire et savoirs produits par les individus. On voit là émerger une formation discursive techno-nationaliste, dont la part des États-nations et celle des grandes corporations dans la production des représentations raciales restent à décrire sur un temps plus long. Les catégorisations raciales – dans l'espace

francophone, et particulièrement français – sont en effet héritées de précédents gouvernements et aujourd’hui proposés et commercialisés par des entreprises privées⁷, puis ajustées par des stratégies individuelles. S’il y a – au sens politique du terme – une libéralisation du sens contenu dans les catégories, la catégorisation elle-même et ses conséquences matérielles n’en sont pas pour autant remises en cause, ni même nommées, si ce n’est par les personnes répondant à des assignations subalternes.

Ces catégorisations sont alors à nouveau réemployables par les États, dans d’autres domaines, notamment celui des déplacements forcés de populations, où elles prennent force de loi. Ainsi, depuis 2018, au Canada, « en prenant des échantillons d’ADN et en les soumettant à des sites Web d’ascendance, les fonctionnaires peuvent obtenir des indicateurs de nationalité pour établir l’identité des détenus d’immigration à long terme⁸ » et les expulser vers le pays d’origine identifié par le test, soumettant la vie de personnes parmi les plus vulnérables à l’arbitraire de catégories commerciales qui les racialisent.

Bibliographie

Abel, S. 2020. « Rethinking the “Prejudice of Mark”: Concepts of Race, Ancestry, and Genetics among Brazilian DNA Test-Takers ». ODEERE: Revista do Programa de Pós-Graduação em Relações Étnicas e Contemporaneidade, n° 5(10), p. 186-221.

Brun, S., Cosquer, C. 2022. *Sociologie de la race*. Paris : Armand Colin.

Benveniste, E. 1966. *Problèmes de linguistique générale*. Paris : Gallimard.

Bentouhami-Molino, H., Guénif-Souilamas N. 2017. « Avec Colette Guillaumin : Penser les rapports de sexe, race, classe. Les paradoxes de l’analogie ». *Cahiers du genre*, n° 63, p. 205-219.

Dennis, C., Gallagher, R., Campbell, P. 2001. « Everyone’s genome ». *Nature*, n°409 (6822), p. 813-813.

Foucault, M. 2008 [1969]. *L’Archéologie du savoir*. Paris : Gallimard.

⁷ Google a investi 3,9 millions de dollars dans 23andMe, dont la cofondatrice Anne Wojcicki était alors l’épouse du cofondateur de Google, Sergey Brin, <https://fr.wikipedia.org/wiki/23andMe> [consulté le 7 janvier /2024].

⁸ <https://www.immigration.ca/fr/canada-using-dna-ancestry-tests-to-identify-immigration-detainees> [consulté le 7 janvier /2024].

Guillaumin, C. 2016 [1992]. *Sexe, race et pratique du pouvoir*. L'idée de nature. Paris : iXe.

Hämäläinen, P., Truett, S. 2011. « On Borderlands ». *The Journal of American History*, n° 98(2), p. 338-361.

Haraway, D. 2007. La race : donneurs universels dans une culture vampirique. Tout est dans la famille : les catégories biologiques de filiation dans les États-Unis du XX^e siècle. In : *Manifeste Cyborg et autres essais*. Paris : Exils, p. 245-307.

Ifekwunigwe, J. O., Wagner, J. K., Yu, J.-H., Harrel, T. M., Bamshad, M. J., Royal, C. D. 2017. « A qualitative Analysis of How Anthropologists Interpret the race construct ». *American Anthropologist*, n°119(3), p. 422-434.

Jacoby, K. 2018. *L'esclave qui devint millionnaire. Les vies extraordinaires de William Ellis*. Marseille : Anacharsis.

Jobling, M. A., Rasteiro R., Wetton, J. H. 2016. « In the blood: the myth and reality of genetic markers of identity ». *Ethnic and Racial Studies*, n° 39(2), p. 142-161.

Nelson, A. 2008. « Bio Science : Genetic Genealogy Testing and the Pursuit of African Ancestry ». *Social Studies of Science*, n° 38(5), p. 759-783.

O'Toole, J. M. 2019. « La famille Healy en Amérique ». *Genèses*, n°114, p. 10-31.
Panofsky, A., Donovana, J. 2019. « Genetic ancestry testing among white nationalists: From identity repair to citizen science ». *Social Studies of Science*, n° 49(5), p. 653-681.

Roth, W. D., Ivemark, B. 2018. « Genetic Options: The Impact of Genetic Ancestry Testing on Consumers' Racial and Ethnic Identities ». *American Journal of Sociology*, n° 124(1), p. 150-184.

Trépied, B. 2019. « Des Noirs qui passent pour Blancs ? Enjeux analytiques et méthodologiques des enquêtes sur le passing aux États-Unis ». *Genèses*, n° 114, p. 96-116.



© *Synergies Italie*, n° 20, Année 2024.
Revue du GERFLINT (Évreux - France)
Première édition - Août 2024 -

ARK : <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42702496d>
Bibliothèque nationale de France.

Éléments sous droits d'auteur – Modalités de lecture et de citation,
politique d'archivage et mentions légales consultables sur le site de
l'éditeur www.gerflint.fr et de la revue <https://gerflint.fr/synergies-italie> – Contact : synergies.italie@gmail.com

